**SERVICES RESSOURCES HUMAINES**

**Marché A Procédure Adaptée**

**(Passés en application des articles L2123-1, R2123-1 et 5 et R2162-3 du Code de la commande publique)**



**MEMOIRE TECHNIQUE**

**ACCORD-CADRE DE SERVICES**

**Organisation et prise en charge de l’accueil des scientifiques étrangers recrutés dans les équipes projets du centre de recherche Inria de l’Université Grenoble Alpes, en Isère et dans le Rhône**

MARCHE DE SERVICES N° 2025-1234

**Le centre Inria de l’Université Grenoble Alpes entend imposer ce cadre de réponse à l'ensemble des candidats à un marché public de fournitures et services, avec pour objectif d'une part de renforcer l'égal accès à la commande publique, d'autre part de mieux juger de la capacité des candidats à répondre au juste besoin du Centre Inria de l’Université Grenoble Alpes et favoriser ainsi une comparaison plus transparente des offres entre elles donc une meilleure notation**

**Le candidat est ainsi invité à compléter le présent document avec le plus grand soin.**

**La notation des offres en fonction des critères de sélection inscrits dans le règlement de la Consultation se fera exclusivement à partir du présent mémoire technique et des documents demandés par l'Administration en annexe à ce dernier.**

**TOUT AUTRE DOCUMENT QUI POURRAIT ETRE FOURNI A L'INITIATIVE DU CANDIDAT NE SERA PAS EXAMINE**

**L'attention du candidat est attirée sur le fait que la note zéro sera attribuée à toute question à laquelle le candidat n'aura pas répondu. La réponse consistant en un renvoi à un autre document joint à l'offre autre que les documents demandés en annexe ne sera pas admise.**

(Possibilité d'ajuster la taille du document au contenu des réponses si nécessaire)

**PRESENTATION DU CANDIDAT :**

Il est demandé au candidat de faire une présentation succincte de son entreprise (en cas d'appartenance à un groupe, positionner l'entreprise au sein de ce groupe) qui mettra en valeur les moyens le qualifiant particulièrement pour répondre à la consultation (\*)

Le candidat indiquera ci-dessous :

Nom et coordonnées (tél, mail…) de(s) l'interlocuteur(s) technique et/ou commercial pour la mise en œuvre de ce marché :

Nom et coordonnées (tél, mail) de la personne habilitée à négocier :

**CRITERE DE SELECTION N° 1 : VALEUR TECHNIQUE (60 %)**

**Sous critère n° 1 : Moyens humains mis à disposition pour la prestation** **(30 %)** (\*)

1° - Présentation des moyens humains dédiés au marché – précision des qualifications et l’expérience

(Annexe 1 : Justificatif niveau d’anglais conformément à l’article 2.1 du CCTP)

**Sous critère n° 2 : présentation des formules et modalités d’accompagnement** **(15 %)** (\*)

1° - Présentation des formules ou services (description du contenu, etc…)

2° *Présentation des modalités de prises en charge des personnes*

3° -délais de prise en charge

**Sous critère n° 3 : Moyens de contrôle** **(15 %)** (\*)

Le candidat décrira comment il compte informer l’INRIA du déroulement de la prestation.

**CRITERE DE SELECTION N° 2 Prix des prestations : 40%**

Pour mémoire, ne rien inscrire ci-dessous

L’analyse sera faite à partir des prix du BPU reportés dans la Commande Comparative

Liste des annexes jointes :

Annexe 1 : Justificatif niveau d’anglais

A , le

##### Signature et cachet de l’entreprise,